



## Sommaire

Champs d'énergie SCRL existe !	p 1
Présentation du Conseil d'Administration	p 2
Site internet	p 3
Concours logo	p 3
Formation découverte des coopératives	p 3
Certificats verts	p 4

## Champs d'énergie existe!

Chers ami(e)s, coopérateurs (trices), sympathisants (es);

Voici le printemps et notre (votre) coopérative sort de terre. En effet le 28 février dernier, **la coopérative a été officiellement créée** en l'étude de Maître Erneux à Namur. Une quinzaine de fondateurs étaient présents pour cet événement. 26000€ et une bonne dose d'énergie ont été rassemblés. Merci à tous.





Les **administrateurs** ont été désignés, il s'agit de Benoit Bastien, Roger Bourgeois, Cédric Georges, Jérôme Meessen, Quentin Mortier, Stéphane Nicolas et Benoit Rennotte. Quentin Mortier a accepté de devenir président. Dans la foulée de la création, un souper fromage a été organisé afin de permettre aux fondateurs de mieux se connaître. Voici une brève présentation des différents membres du CA :

- **Benoit Bastien** (Entrepreneur) est actif depuis plus de 15 ans dans le domaine de l'environnement, plus particulièrement dans le domaine des déchets et des sols. Il a notamment travaillé en tant que conseiller du ministre de l'environnement et au bureau économique de la province de Namur.
- **Roger Bourgeois** (Retraité) après une carrière de près de 40 années chez PetroFina, groupe TOTAL. Son parcours professionnel a été entièrement consacré à la comptabilité et la finance. Ayant un grand intérêt pour les questions énergétiques et les changements climatiques, depuis deux ans il a lancé une initiative de transition à Gelbressée.
- **Cédric Georges** (Ingénieur Sciences des matériaux) travaille depuis 10 ans dans la gestion de projets en recherche et développement pour l'industrie sidérurgique. Il est persuadé que les citoyens peuvent et doivent participer au changement de nos modes de consommations et productions énergétiques.
- **Jérôme Meessen** (Ingénieur Electricien) travaille comme consultant en stratégie énergie et climat tant pour les entreprises privées que pour les pouvoirs publics (communes, région,...). Il les accompagne dans leur démarche de bilan carbone, stratégie de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, énergie renouvelable et études prospectives sur la transition énergétique.
- **Quentin Mortier** (Sociologue) a travaillé durant près de quinze ans au sein d'une importante entreprise sociale qui a fait de la participation de ses travailleurs le moteur de son développement. Il travaille aujourd'hui au sein d'une fédération d'entreprises sociales. Il est convaincu que la coopérative est un formidable outil pour des changements dans les champs environnementaux, économiques, sociaux et politiques.
- **Stéphane Nicolas** (Avocat) travaille depuis plus de 20 ans comme avocat en droit de l'environnement ou conseiller de Ministres chargés de l'environnement ou de l'agriculture. Il a pu développer une expertise dans le domaine des politiques tant locales qu'internationales en matière d'environnement et d'énergie.
- **Benoit Rennotte** (Ingénieur en constructions) Travaille depuis 10 ans dans le secteur de la construction, qui est de plus en plus concerné par les changements législatifs et de mentalité sur les consommations d'énergie. Il pense que nous devrions promouvoir l'éolien comme moyen de production dans nos régions bien exposées aux vents. Une production locale qui serait gérée par des acteurs locaux.



Comme mentionné précédemment le site internet a été créé. Merci à tous ceux qui y ont contribué notamment Yves Carton, William Schoder et Emmanuel Hecquet. Son adresse est **<http://www.champsdenergie.be>**. Vous y trouverez notamment des infos utiles sur la coopérative (statuts, historique, projets). De plus, **vous pouvez désormais devenir coopérateurs**. Pour cela rien de plus simple, rendez-vous sur le site dans la section devenir coopérateur. Cela prend 5 minutes. Finalement n'hésitez pas à nous aider à améliorer ce site, à la faire vivre et à proposer votre aide. Le travail ne manque pas.

Les plus avertis d'entre vous auront constaté que la coopérative ne possède pas encore de **logo**. Nous souhaitons lancer un **concours** afin d'en trouver un. Les thèmes sous-jacents sont connus : les énergies renouvelables, les économies d'énergie ou encore la ruralité. Alors à vous crayons ou tablettes et épatez-nous. Une surprise récompensera l'heureux lauréat. Date limite pour l'envoi des propositions, le 15 mai

Nous sommes informés de l'activité de formation suivante (**découverte des coopératives**) qui se déroulera le jeudi 16 mai de 9h30 à 16h au CAL de Namur - Rue de Gembloux, 48. "Créer une entreprise qui concilie viabilité économique et objectif social ? Entreprendre à plusieurs en prenant les décisions relatives à cette activité de manière démocratique ? Est-ce possible ? C'est en tout cas le pari que font certaines coopératives ! Elles sont de plus en plus nombreuses, dans le domaine du crédit, du nettoyage, de l'énergie, de l'agriculture..."

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Namur, SAW-B et le Réseau Financement Alternatif vous invitent à les découvrir ! Une journée d'animation interactive et ludique, pour découvrir ou mieux connaître le monde des coopératives : leurs modèles, leurs valeurs, leur fonctionnement, la gestion démocratique, leurs avantages mais aussi, leurs inconvénients. L'atelier est ouvert à toute personne qui a envie d'en savoir plus sur le fonctionnement des coopératives. Si participer à cette activité vous intéresse en tant que récent ou futur coopérateur de Champs d'énergie scrl, merci d'envoyer rapidement (avant le 8 mai) un mail à [quentin.mortier.eole@gmail.com](mailto:quentin.mortier.eole@gmail.com) qui vous donnera les informations complètes sur la manière de s'inscrire et sur le programme de la journée.



Pour conclure, nous souhaiterions revenir sur l'imbricatio des certificats verts. Vous savez qu'un premier plan financier a été créé dans le but d'acquérir une éolienne du (peut-être) futur parc EDF-Luminus de Fernelmont. Les hypothèses prises concernant le prix de vente des certificats verts sont de 65€/certificat vert. Jusqu'à présent ce prix est toujours valable pour le secteur éolien. Puisque le seul secteur touché par une modification de la législation des certificats verts est le photovoltaïque pour particuliers. Nous continuerons néanmoins à tenir ce dossier à l'œil, car ces changements de politiques pourraient avoir des impacts indirects sur les acteurs financiers.

Energiquement vôtre,

Pour le conseil d'administration, Cédric Georges